

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an... Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Années: la ligne... Réclames: " " " " Faits divers: " " " " On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces...

Table with 2 columns: Ticker values and prices. Includes 3 0/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0), etc.

Au moment où nous mettons sous presse nous n'avons pas encore reçu les autres cours du jour

Table with 2 columns: Ticker values and prices. Includes Actions Banque de France, Société générale, Crédit foncier, etc.

DÉPÊCHES COMMERCIALES Service particulier du Journal de Roubaix

Laines: Tunis saint 190, Mazagran 165. Soies: Cocons, ventes 1,500 b. Japonais verts Salonique, à 126,25.

Anvers, 17 mars, 2 h. 40, soir. Laines: Marché ferme. Ventes 438 b. Plata. Pétrole: Baisse. Disponible 30; courant 29 3/4 à 30; avril 30 1/4; août 32; septembre 33, quatre derniers 33 à 33 1/2.

Anvers, 18 mars, 2 h. 31 soir. Laines: Ventes 361 b. Plata. Pétrole: Marché calme. Disponible 30; courant 29 1/2 à 30; avril 30; juillet 31; septembre 33; quatre derniers 33 à 33 1/2.

Londres, 18 mars. Cafés et sucres: Fermes. Soies: Très calmes. Laines: Enchères plus irrégulières.

Liverpool, 18 mars. Cotons: Ventes 10,000 b. dont 2,000 pour la spéculation. Importations 9,000 b. Tenu.

Havre, 18 mars, 12 h. s. Cotons: Ventes 1,000 b.; fermes. Laines: Ventes, 140 b. Entre-Rios à 240.

Cafés: Ventes, 5,000 sacs Jacmel à 91,50; Cap de 100 à 101 50; Gonâves de 105,50 à 105; Saint-Marc à 108; Rio à 90; Santos à 104, ton meilleur.

New-York, 17 Mars. Changesur Londres, 4,78 1/8; change sur Paris, 5,21 1/4. Valeur de l'or, 115 7/8. Café good fair, (la livre) 17. Cafés good Cargoes, (la livre) 17 3/4. Marché inanimé.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets:

Havre, 18 mars, 2 h. 40 s. Cotons: Ventes, 1,200 b. Marché calme, ferme; inchangés. Liverpool, 18 mars, 2 h. 40 s. Cotons: Ventes, 10,000 b. inchangés. New-York, 18 mars, 2 h. 40 s. Coton: 16 1/4. Recettes de 5 jours 34,000 b.

Dépêches affilées à la Bourse de Roubaix Liverpool, 18 mars. Cotons: Ventes 10,000 ball. Inchangés. Amérique juillet 8 1/8. Havre, 18 mars. Cotons: Ventes 15,000 b. Surates plus raides. New-York, 18 mars. Cotons: 16 1/4. Recettes: 34,000 b.

ROUBAIX 18 MARS 1875.

Le duc Pasquier et la vraie majorité

Les éloges excessifs que nous lisons dans tous les journaux républicains à propos de discours prononcé avant-hier par M. le duc d'Audiffret-Pasquier...

Quant nous comparons le langage de M. Buffet et celui de M. le duc Pasquier, nous ne sommes pas embarrassés pour dire quel est celui qui a parlé en grand partie inspirés autant par un secret dépit que par un caractère naturellement emporté.

Mais nous croyons devoir protester dès à présent contre certaines appréciations d'après lesquelles on présenterait comme en conflit l'influence du président de l'Assemblée et celle du vice-président du conseil, qui couvre la personne du maréchal. Si tels pouvaient être le sens et la portée du discours prononcé par M. d'Audiffret-Pasquier, nous n'hésiterions pas à le qualifier d'excessivement regrettable.

M. et Mme de Lestenac les rejoignent, et comme la voiture de l'état-major était encore galamment à la disposition de Louise, ils y montèrent tous pour parcourir sans fatigue le front de bandière illuminé.

La petite société parisienne, que le comte de Curnil avait abandonnée, n'était pas la dernière en entrain, en bons mots, en hardiesses de toutes sortes.

Ces dames pénétraient dans les gazons réservés, riaient au nez des sentinelles, et venaient coller leurs mu-seaux roses aux grilles du quartier impérial, derrière lesquelles les officiers généraux se groupaient autour de l'empereur.

Les jeunes gaudins, que cette journée de villégiature martiale avait achevé d'émaniciper, renchéraient encore sur les gentilleses de leurs compagnes.

Le comte de Curnil, fidèle à sa parole, avait pris après dîner la route de la maison Nicolle, et s'était présenté dans l'étroite chambrette de sa femme avec autant de désinvolture que dans son salon parisien.

Après une heure de conversation légère et spirituelle, il regarda sa montre, rappela que la Retraite aux flambeaux avait lieu à neuf heures et pria la comtesse de vouloir bien accepter son bras pour y assister.

La comtesse, brisée moralement, fit quelques difficultés et, pressée par son fils, consentit enfin à jouer de ce coup d'œil.

M. et Mme de Lestenac les rejoignent...

Il en résulterait que ce serait l'Assemblée elle-même qui entrerait en lutte avec le pouvoir exécutif. C'est ce qui ne peut être, ce qui ne peut arriver.

Toute la politique roule sur une équivoque: où est la vraie majorité? La majorité du 25 février a pu s'affirmer de nouveau sur le nom du duc Pasquier. Ce n'est point là un acte de gouvernement. Ce n'est point cette majorité qui gouverne le pays, ce n'est pas celle sur laquelle compte M. Buffet et ses collègues.

Bulletin du jour

Nous engageons nos lecteurs à suivre avec attention ce qui se passe entre la Prusse et l'Italie. Y a-t-il eu une note envoyée à Rome sur la loi dite des garanties et sur la situation internationale du Souverain Pontife? N'y en a-t-il pas eu? On n'en sait trop rien.

Le bruit qu'il serait question d'une disposition législative, concernant les mandements épiscopaux, est également démenti. Nous n'y avons jamais ajouté foi. La maison de Cabrera ne suffit pas aux Apennins. Si voudraient maintenant se faire livrer par l'Allemagne, le prince Alphonse, frère de don Carlos, qui habite ce pays en ce moment. C'est le Post de Berlin qui donne cette nouvelle, qui ne paraît pas invraisemblable.

P. S. — La visite de François-Joseph à Victor Emmanuel sera suivie de celle de Guillaume de Prusse. Une dépêche de Berlin nous apprend que l'entrevue de l'Empereur d'Allemagne et du roi d'Italie aura lieu à Milan au mois de mai prochain. On s'y mettra d'accord, sans doute, sur la façon d'en finir avec le Pape, et l'on discutera les éventualités d'un conclave.

qu'il a commis ses tentatives les plus fautiveux.

Au sujet des affaires religieuses de l'Allemagne, nous devons mettre une fois de plus nos lecteurs en garde contre les dépêches de l'Agence Havas. L'une d'elles allait jusqu'à nous parler hier de « protestations de plus en plus nombreuses formulées par les catholiques contre la dernière encyclique du Pape. » Il faudrait, pour croire à ces protestations, dit fort bien un journal, autre chose qu'une affirmation gratuite de l'Agence Havas.

L'Assemblée a continué hier la discussion sur les pensions civiles. Elle a repoussé par 306 voix contre 304 l'amendement Guichard, demandant la révision des pensions. Elle a adopté ensuite par 322 voix contre 307 un amendement de M. Tirard demandant au gouvernement de vérifier, avant d'allouer les pensions, si toutes les prescriptions réglementaires ont été observées.

D'après une dépêche de Versailles, il est inexact que le cabinet Buffet-Dufaure se décide à réviser les mesures précédemment adoptées concernant la presse. Aucune disposition pareille n'a été adoptée: concernant les suspensions de journaux prononcées par les autorités militaires par suite de l'état de siège.

Le bruit qu'il serait question d'une disposition législative, concernant les mandements épiscopaux, est également démenti. Nous n'y avons jamais ajouté foi.

La maison de Cabrera ne suffit pas aux Apennins. Si voudraient maintenant se faire livrer par l'Allemagne, le prince Alphonse, frère de don Carlos, qui habite ce pays en ce moment. C'est le Post de Berlin qui donne cette nouvelle, qui ne paraît pas invraisemblable.

LETRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 17 mars 1875.

L'invasion du bureau de l'Assemblée par la coalition du centre droit et des trois groupes de la gauche gagne de plus en plus de terrain. L'élection de M. Duclercq, ancien ministre de 1848, comme vice-président, ajoutée à celle de M. Ricard, nous montre les gauches devant tout à fait mattresses des positions directrices de l'Assemblée.

La première reprise de la Retraite de Crimée fut répétée avec un entrain nouveau; puis le flot mouvant s'ouvrit, se sépara en tronçons enflammés et se dispersa dans la plaine; la musique de chaque régiment allait rejoindre son corps.

La retraite aux flambeaux était finie, comme ensemble, et s'en allait mourante à travers les rues éclairées.

M. et Mme Aubépin parcouraient le front de bandière, montrant complaisamment à Marie les sculptures patriotiques environnées de lampions, les feuillages suspendus et les arcs de triomphe naïfs.

nement. Les gauches se vantent d'y arriver, après les vacances parlementaires. Comme il, en effet, le ministère du 10 mars pourra-t-il résister à cette coalition? Il s'est placé devant une majorité hostile à son programme, et une minorité conservatrice dont il s'est séparé, le 25 février; il n'a donc aucun appui sérieux.

Les gauches ont obtenu également la majorité dans les commissions élues, hier, pour l'examen de plusieurs propositions et de divers projets de loi.

Tous les organes des gauches continuent l'ovation faite, hier, au discours du duc d'Audiffret-Pasquier, sur les bancs de la Chambre.

Précisément le jour où le nouveau président de l'Assemblée Nationale glorifiait le régime parlementaire, et attribuait à l'abandon des libertés publiques les désastres accumulés sur notre pays par l'Empire, un jeune impérialiste, M. Georges Lachaud, fils du célèbre avocat, faisait paraître chez M. Amyot un volume in-12 intitulé: *Essai sur la dictature*. Ce livre est le doctrinarisme du régime impérial, c'est une tentative bien audacieuse, surtout dans les circonstances actuelles, et M. Georges Lachaud n'a pas reculé devant les affirmations les plus brutales pour qualifier ses théories en faveur du droit et des nécessités de la dictature.

Vous allez en juger; l'auteur dit: « Cette loi, c'est la suprématie de la force, dont on a dit faussement qu'elle primait le droit, tandis qu'elle est le droit lui-même... La force, qui fait le droit, c'est cette force qui résulte du nombre; c'est la majorité. »

« L'avènement de la démocratie dans son sens rigoureux, n'est autre chose que le succès de la revendication plus ou moins brutale de la majorité contre la minorité. »

« Nous devons tous nous soumettre, même aux caprices, même aux folies de ce César fantasque, le peuple. Tyran, a-t-on dit, tyran le plus fertile et le plus inflexible de tous, cela est vrai, mais tyran devant lequel il est glorieux de courber la tête. »

Nous savons maintenant pourquoi l'auteur de l'Essai sur la dictature ne veut point de partage de la souveraineté entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif et repousse le principe de l'hérédité monarchique qui enlève au peuple le droit de révoquer suivant ses caprices ou ses passions, le chef de l'Etat.

« Tel est donc le gouvernement que nous imaginons; gouvernement personnel, illimité, révocable; gouvernement fait par le peuple et aussi pour la pro-

perte et pour la joie du peuple, mais nement de l'arbitraire si l'on veut, mais de l'arbitraire tenu en bride par la responsabilité terrible qui pèse sur le souverain, gouvernemment populaire comme une République, actif comme une monarchie; gouvernemment fait à souhait, si fier de ses droits, et en même temps si insouciant quand il s'agit de les exercer, si prompt aux iniquités et pourtant si amoureux du changement, si ému par les questions théoriques et si passionné pour les divertissements.

« La dictature a toujours plu aux Français. Tout autre gouvernement les gêne et les trouble, l'hérédité les indigné, la République les étonne, le parlementarisme les fait rire.

« M. de Bismark pourrait signer des deux mains les théories de M. Georges Lachaud sur le droit de la force. Je doute que ce livre rende un grand service à la cause bonapartiste.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 17 mars

M. d'Audiffret-Pasquier, président. La séance est ouverte à 2 h. 30. Après l'adoption du procès-verbal, l'Assemblée renvoie à la commission chargée d'examiner la proposition Perlot une proposition de M. de Tillancourt, tendant à modifier le régime des lois.

M. Limperani dépose une proposition relative à l'élection du Sénat et demande qu'elle soit renvoyée à la commission d'initiative. M. Baragnon objecte que la commission constitutionnelle ne doit pas être dessaisie de l'examen de cette proposition.

L'Assemblée ordonne le renvoi de la proposition à cette dernière commission. Le ministre de l'intérieur et le ministre de l'instruction publique déposent plusieurs projets de loi.

L'Assemblée reprend ensuite la discussion du projet de loi portant régularisation de crédits supplémentaires ouverts par des députés pendant la prorogation de l'Assemblée.

M. Henri Goblet combat au point de vue de la stricte légalité, le maintien des pensions allouées par ces députés.

M. Bottiau se prononce pour l'allocation des pensions en question, et déclare qu'on ne doit pas annuler une chose jugée ni porter atteinte au Pouvoir exécutif.

M. Tirard déclare retirer son amendement et se rallier à celui de M. Guichard. M. Leroyer développe son amendement.

M. Mathieu-Bodet fait remarquer que la révision des pensions serait contraire à tous les principes financiers.

M. Léon Say, ministre des finances, déclare que l'Assemblée ne peut pas reluser le crédit demandé et qu'elle n'a plus qu'un droit politique à exercer.

M. Leroyer retire son amendement, et M. Wolowski développe en peu de mots celui qu'il a présenté.

M. de Gavardie déclare qu'il ne faut pas attaquer l'Empire quand il ne doit pas être. M. Wolowski ayant aussi retiré son amendement, un scrutin est ouvert sur l'amendement Guichard, et il est ensuite procédé au pointage des bulletins.

L'amendement Guichard est rejeté par 306 voix contre 304.

M. Tirard déclare reprendre l'amendement qu'il a retiré.

L'orateur insiste sur la nécessité de mettre un terme aux abus administratifs.

Après une observation de M. Mathieu-Bodet, M. Tirard modifie son amendement en le restreignant à l'invitation adressée au gouvernement de procéder à la révision des pensions dont il s'agit.

La séance continue.

P. S. — L'article du projet qui avait été réservé et adopté.

Fenilleton du Journal de Roubaix

LA FEMME

DU CAPITAINE AUBÉPIN

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX

XII. (Suite.)

La nuit vint, pleine d'étoiles et de transparences idéales; vers elle montait le tumulte grandissant du camp.

On y procédait sur une étendue de plus de deux lieues, aux illuminations variées, brillantes et pittoresques qui lui donnaient, ce soir-là, un aspect merveilleux.

Les foudres des jours précédents et de la matinée même ne donnent qu'une idée incomplète de celle qui se réunit, la nuit venue, pour assister au spectacle féerique de la Retraite aux Flambeaux.

La foule avançait donc, pressée, bruyante, animée par les joyeux dîners que les guinguettes du pays avaient offerts aux touristes.

Les torches jetaient des lueurs fulgurantes; une transparente fumée jouait autour des visages mâles; les notes éclataient comme des feux d'artifice infernales; la marée d'hommes et d'instruments montait toujours.

Enfin elle toucha les grilles; un pas de plus, elle les brisait. Il y eut un arrêt instantané parmi les marcheurs, non parmi les joueurs.

La première reprise de la Retraite de Crimée fut répétée avec un entrain nouveau; puis le flot mouvant s'ouvrit, se sépara en tronçons enflammés et se dispersa dans la plaine; la musique de chaque régiment allait rejoindre son corps.

La retraite aux flambeaux était finie, comme ensemble, et s'en allait mourante à travers les rues éclairées.

La foule jeta des hurrahs frénétiques et se répandit dans tous les sens pour admirer de plus près les illuminations.

M. et Mme Aubépin parcouraient le front de bandière, montrant complaisamment à Marie les sculptures patriotiques environnées de lampions, les feuillages suspendus et les arcs de triomphe naïfs.

L'enfant ouvrait des yeux ravis, frappait ses petites mains, et voulait tout voir.

Le père la suivait volontiers; qu'im-

portait à la mère?

Ils avaient déjà parcouru un espace assez considérable, et se trouvaient en face d'une série de tentes moins éclairées, dont un coup de vent intempes-tif venait d'éteindre en partie les feux.

Berthe voulait retourner sur ses pas. Marie, qui voyait d'autres lumières à l'horizon, résista suivant sa coutume, et ils marchèrent encore en avant dans une obscurité relative.

Tout à coup le capitaine dressa la tête avec étonnement.

Un bruit sourd, répété, croissant, se faisait entendre, quoiqu'il fût difficile de préciser d'où il partait.

C'était comme un galop furieux de cheval emporté, ou plutôt de chevaux emportés... comme une charge de cavalerie à travers le camp.

Cela paraissait si extraordinaire, que le capitaine, soupçonnant vaguement un danger, rappela sa fille qui courait en avant, et la tint pressée contre lui.

Qu'était-ce donc en réalité? Une vingtaine de chevaux de lanciers, effrayés par le tapage indescriptible de la retraite et la vive clarté des illuminations, avaient rompu leurs liens, entraîné leurs piquets, et parcouraient à fond de train, comme une trombe vivante, le front de bandière,

dont ils occupaient toute la largeur.

A la lueur de l'illumination, M. Aubépin les vit apparaître, crièrent au vent, semblables à des bêtes apocalyptiques, faisant résonner le sol sous leurs sabots affolés.

Berthe, terrifiée, restait immobile. Marie fit un cri. Son père l'enleva dans ses bras, appela Berthe, et se jeta désespérément avec son fardeau du côté des tentes.

Ils avançaient comme le vent.

Berthe essaya de fur. Trop d'émotions l'avaient brisée. Cette dernière secousse la trouva sans forces. Ses pieds faiblirent... elle fit des efforts stériles pour s'élaner assez vite... et le galop infernal croissait toujours!

— Maman! maman! criait Marie. Berthe sentit un soubrette haletant brûler son visage; un hennissement sonore l'assourdit; des animaux, ivres de peur, bondirent autour d'elle, et elle tomba enroulée dans les cordes flottantes qui les retenaient attachés l'un à l'autre.

Détail horrible de cette panique (historique), les piquets avait cédé sous l'effort collectif des chevaux, mais sans leur rendre une entière liberté.

(A Suivre)